



Déchetterie des Closeaux

NEWS,
PROPRETÉ

TRAVAUX DE RÉNOVATION - DÉCHÈTERIE DES CLOSEAUX - NOVEMBRE 2025

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise poursuit la modernisation de ses déchèteries. Cet automne, quatre sites dont celui des Closeaux à Mantes-la-Jolie bénéficieront de travaux d'amélioration pour optimiser leur fonctionnement et améliorer l'accueil des usagers.

Le site sera exceptionnellement fermé du lundi 3 au dimanche 9 novembre inclus.

Publié le 30 octobre 2025

Dans le cadre de son programme d'amélioration continue du service public, la **Communauté Urbaine GPS&O** engage de nouveaux travaux dans plusieurs déchèteries du territoire.

Objectif : moderniser les infrastructures, renforcer la sécurité et simplifier l'accès pour les usagers.

À Mantes-la-Jolie, la déchèterie des Closeaux fait partie des sites concernés. Les travaux, d'un montant de 19 500 € TTC, visent à préparer l'installation d'un futur système d'accès automatique par lecture des plaques minéralogiques, dont la mise en service est prévue au premier semestre 2026.

Le site sera fermé du lundi 3 au dimanche 9 novembre inclus.

Durant cette période, les habitants pourront déposer leurs déchets à la déchèterie de la Vaucouleurs à **Mantes-la-Ville** ou à celle de **Gargenville**, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

Les demandes de **dépôts exceptionnels** doivent être effectuées au moins **48 heures à l'avance** via gpseo.fr (<https://gpseo.fr/>)



Zoom sur le système automatique de lecture de plaques minéralogiques

Sur simple inscription préalable et unique de(s) véhicule(s), en créant un compte sur le site de la Communauté urbaine, les usagers n'ont plus besoin de présenter leurs justificatifs de domicile ou autre badge à chaque passage.

Deux possibilités s'offrent à eux pour inscrire leur(s) véhicule(s) au système d'accès :

- Par Internet sur gpseo.fr / bouton « Contact et démarches en ligne »
- Via un formulaire papier, disponible en déchèterie, pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet.

Une fois enregistré, un usager peut accéder aux différentes déchèteries du territoire dotées de la lecture de plaque.

À noter :

Dans le cadre des travaux, les usagers qui ne sont pas encore inscrits pourront accéder aux déchèteries équipées du système sur présentation d'un justificatif de domicile ainsi que la carte grise du véhicule.

